Au sein de la Région Grand Est, dans un environnement privilégié tant par la qualité du cadre de vie que par la richesse et la variété de son patrimoine, l'Agglomération de Chaumont (45 000 habitants – 63 communes) s'illustre par une politique volontariste soucieuse d'apporter à sa population un cadre de vie répondant aux besoins de chacun.

Dans un écrin de nature, Chaumont bénéficie d'un **cadre privilégié**, loin du stress des grandes métropoles. **La qualité de vie** est un concept qui a du sens ici. Sa ceinture forestière, ses parcs, dont le jardin Agathe Roullot et ses promenades en font une véritable ville à la campagne, labellisée **ville où il fait bon vivre.**
Ville de l'affiche, Chaumont accueille la biennale internationale de design graphique. Le Signe, Centre national du graphisme, accueille professionnels, étudiants, expositions permanentes… Un équipement qui complète l'**offre culturelle déjà fournie** avec le cinéma multiplexe « A l'affiche », la médiathèque les silos, le théâtre « le Nouveau Relax », le conservatoire, les musées, la MJC « Maison des jeunes et de la culture », Les Rendez-vous du cinéma européen, les Journées du patrimoine, le Salon du livre, les concerts… **La vie culturelle, rythmée par des saisons culturelles, couvre tous les domaines du spectacle et des arts plastiques**. L'été, Chaumont Plage et Les Estivales font le bonheur des plus jeunes avec un ensemble d'animations le plus souvent gratuites, en complément d'actions organisées par un tissu associatif dense.

L'Agglomération recrute pour la Ville de Chaumont, en mobilité interne/externe, par voie statutaire ou à défaut contractuelle :

Agents d'entretien de la voirie (H/F)

(Catégorie C – filière technique)
Lieu d'affectation : Centre technique – Ville de Chaumont

Au sein du Centre technique de la Ville de Chaumont et, sous la responsabilité du référent voirie, vous aurez pour mission d'élaborer et de mettre en œuvre le schéma d'entretien des voiries et des espaces publics de la collectivité.
Pour cela, vous serez chargé(e) des activités suivantes :

1/Exécution des travaux de chaussée, terrassements, déblaiements et travaux divers nécessaires à la bonne tenue de la voie publique :
- réaliser des revêtements routiers et urbains (terrassement de chaussée, mise en œuvre d'enrobé à chaud, réglage de concassé, enduit gravillonné),
- conduire un véhicule ou des engins de terrassement,
- réaliser la pose de bordures de trottoirs ou pavés, petites maçonneries voiries et réseaux divers,
- réaliser des fouilles pour le passage de réseaux humides ou secs.

2/Entretien et nettoiement des espaces et voies publiques :
- conduire des engins de nettoiement (camion transportant la cuve à émulsion) et des engins de répandage (gravillonneur),…
- conduire et charger les engins de service hivernal pour assurer le déneigement du réseau,
- assurer le désherbage de l'espace public avec les méthodes alternatives,
- assurer l'ensemble de la mise en place des signalisations horizontales et verticales,
- assurer l'entretien du mobilier urbain (bancs, corbeilles, potelets,…).

3/Organisation des chantiers et entretien du matériel :
- nettoyer, entretenir, ranger les outils, équipements et matériels après usage et s'assurer de leur bon fonctionnement, renseigner le carnet de bord des véhicules
- lire, comprendre, appliquer des consignes de sécurité et assurer la sécurité des usagers,
- alerter sur les dysfonctionnements et les risques liés à l'utilisation d'un matériel et prévoir la maintenance ou le renouvellement,
- appliquer les règles d'utilisation et de stockage des matériels et produits,
- signaler à la hiérarchie les dégradations constatées sur les espaces et voies publiques (veille territoriale).

4/Suppléance/Renfort d'équipe :
- dans le cadre de la mutualisation des services, possibilité d'intervention en suppléance ou renfort d'équipe dans les mêmes domaines d'activités et potentielle mutualisation avec les services espaces verts, propreté urbaine et brigade intercommunale

Profil :
Titulaire d'un CAP ou BEP dans le domaine des travaux routiers ou d'une expérience confirmée sur un poste similaire, vous possédez obligatoirement le permis B (permis C et EC souhaités). Vous possédez des connaissances des techniques en matière de travaux de voirie et en sécurité sanitaire et physique, des aptitudes physiques au travail en extérieur par tous les temps, à la conduite et à l'utilisation de matériel bruyant et tranchant. Vous possédez le sens du service public, du respect de la hiérarchie et du travail en équipe.

Postes à temps complet à pourvoir immédiatement.
Réalisation d'astreintes hivernales du 15/11 au 15/03 (obligatoires par roulement du personnel) : moyenne de 5 semaines du lundi au vendredi + 5 week-ends. Horaires d'été de la 3ème semaine de mai à fin août (lundi au vendredi 6h-13h).
Rémunération minimum mensuelle de 1777.12 euros bruts.
Prestations d'action sociale : chèques déjeuners et prestations du CNAS.

Candidature à adresser (lettre de motivation + CV) **avant le 24 novembre 2023 à :**Monsieur le Président, C'SAM, 5 Avenue Emile Cassez, B.P 32116, 52904 CHAUMONT Cedex 9 ou par mail à vcaput@agglo-chaumont.fr

Renseignements : contactez Monsieur AUVIGNE Laurent, Directeur du Centre Technique au 06.72.79.25.90 ou par mail à lauvigne@agglo-chaumont.fr

Dans le cadre de la mise en place du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous êtes informés de l'enregistrement de vos données personnelles communiquées dans le cadre de votre candidature. A tout moment, vous pouvez en solliciter la suppression ou la rectification.